PETITION

« IL FAUT DES CARTES DE PARKING PRISES EN CHARGE PAR L'AUTORITE ACADEMIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS AFFECTES AU RECTORAT D'AMIENS QUI EN FONT LA DEMANDE »

Considérant que les personnels n'ont pas à subir les conséquences négatives de la fusion des services du Rectorat et de la DSDEN de la Somme, considérant que les conditions de travail résultant de cette fusion n'ont pas été garanties pour un certain nombre de collègues (réduction des espaces de travail et du nombre de m2 par agent), considérant que les économies réalisées par le départ de la DSDEN de la Somme de la rue Germain Bleuet devraient permettre la prise en charge de toutes les cartes de parking…

Nous soussigné(e)s, demandons au Recteur de l'académie d'Amiens de bien vouloir mettre à la disposition de tous les personnels affectés au Rectorat d'Amiens qui en font la demande, une carte de parking prise en charge financièrement par le budget académique.

La fusion de services ne saurait constituer pour un certain nombre d'entre nous un retour en arrière inacceptable : payer sa carte de parking pour venir travailler au Rectorat d'AMIENS.

NOMS - PRENOMS	DIVISIONS ou SERVICES	SIGNATURES

Cette pétition est soutenue par le SNASUB-FSU Amiens et la FSU Somme